

# Certificat

**Mortiers et produits connexes**  
**Mortier d'enduit monocouche**

## THERMOCROMEX TF

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

**La société** CHAUX DE SAINT ASTIER  
La Jarthe FR - 24110 SAINT-ASTIER  
**Usine** FR - 24110 SAINT-ASTIER

le droit d'usage de la marque QB Mortiers et Produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



**Décision de reconduction n° 1537-45 M 192 du 17 avril 2024**  
**Cette décision se substitue à la décision n° 1520-45 M 192 du 20 décembre 2022**

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

### CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme EN 998-1 :

Mortier d'enduit monocouche OC pour les caractéristiques de :

- Masse volumique apparente
- Résistance en compression
- Adhérence
- Absorption d'eau par capillarité

Autres Caractéristiques :

- Rétention d'eau
- Résistance à la flexion

**A ce Certificat QB est attachée la catégorie de l'enduit suivante :**

**OC 1**

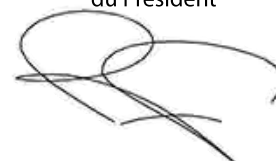
Ce classement, tel que spécifié dans le NF DTU 26.1 P1-2 (§8.2.3.3), permet d'assurer la compatibilité de l'enduit avec les supports suivants :

Type de maçonnerie à enduire (exemples)
<b>Rt3</b> Éléments de résistance à l'arrachement élevée (Blocs de béton de granulats courants, briques)
<b>Rt2</b> Éléments de résistance à l'arrachement moyenne (Briques, blocs de béton de granulats légers)
<b>Rt1</b> Éléments de résistance à l'arrachement réduite (Blocs de béton cellulaire autoclavés)

**Ce certificat comporte 1 page et 1 page d'annexe.**

**Correspondant :**  
Courriel : [mortiers@cstb.fr](mailto:mortiers@cstb.fr)  
Tél. : 01 61 44 81 38

Par déléation  
du Président



Florian RASSE

Annexe du certificat

Décision n° 1537-45 M 192 du 17 avril 2024

**CARACTERISTIQUES ET CONDITIONS D'EMPLOI DE L'ENDUIT POUR INFORMATION****THERMOCROMEX TF****CARACTERISTIQUES**

- Résistance à la compression : classe CS II
- Capillarité : classe W2
- Rétention d'eau : forte

**PREPARATION PARTICULIERE DES SUPPORTS**

Béton non absorbant : Première passe non dressée de THERMOCROMEX F avec ajout de 10 % d'ACROFIX ou équivalent (après accord du fabricant de l'enduit) dans l'eau de gâchage.

**MISE EN OEUVRE**

Taux de gâchage : 18 à 20 %

<b>Application</b>	<b>Malaxage</b>	<b>Temps de malaxage (en minutes)</b>
(Manuelle) Pot de projection *	Bétonnière	5 à 10
Machine à projeter à gâchage discontinu (machine à mortier)		5 à 10

\* Exclu pour l'application sur supports peu résistants

**FINITIONS****Consommation minimale  
(en kg/m<sup>2</sup>)**

Rustique (brut de projection) ou rustique écrasé	21
Gratté	24
Jeté à la truelle	21